



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 14ème législature

### politique de la recherche

Question écrite n° 64229

#### Texte de la question

M. Christian Assaf attire l'attention de Mme la secrétaire d'État, auprès de la ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche, chargée de l'enseignement supérieur et de la recherche, sur les inquiétudes des enseignants chercheurs concernant l'annonce de mesures budgétaires pour les universités et les organismes de recherche. L'emploi scientifique est un enjeu majeur pour le secteur public, les entreprises ainsi que pour le rayonnement de la France. Il porte en lui la production de connaissances, la transmission du savoir et la formation des jeunes générations. Il est un élément du redressement de notre pays et un atout pour son avenir. Alors que la France demeure un pays attractif pour les étudiants étrangers qui sont une richesse indéniable pour notre pays, les chercheurs et enseignants-chercheurs s'inquiètent des mesures d'économie budgétaire qui pourraient concerner la recherche scientifique publique française. Il lui demande donc de bien vouloir préciser les dispositions qui seront prises, à l'avenir, en faveur de l'emploi scientifique tant académique que privé.

#### Données clés

**Auteur :** [M. Christian Assaf](#)

**Circonscription :** Hérault (8<sup>e</sup> circonscription) - Socialiste, républicain et citoyen

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 64229

**Rubrique :** Recherche

**Ministère interrogé :** Enseignement supérieur et recherche

**Ministère attributaire :** Éducation nationale

#### Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [16 septembre 2014](#), page 7606

**Question retirée le :** 20 juin 2017 (Fin de mandat)